

BRETAGNE

Vivante

ÉTÉ/AUTOMNE

Le peuple des tourbières / Les chauves-souris de Bretagne / OGM / Les déchets / Les landes du Cragou



Peter A. Horvath

Un gouvernement contre le peuple des migrateurs...

Bretagne Vivante SEPNEB s'insurge contre les déclarations démagogiques du Premier Ministre qui nous font reculer de 20 ans.

1979-2002 : 23 années au cours desquelles les chasseurs, sous l'influence des plus extrémistes d'entre eux, ont refusé d'appliquer la réglementation européenne concernant la préservation des populations d'oiseaux migrateurs et ceci au détriment des réalités biologiques les plus évidentes. Le simple bon sens devrait nous dicter de ne pas chasser durant les périodes de nidification, qui s'achèvent en septembre pour la dépendance des jeunes, et de migration, de retour qui débutent dès janvier pour les plus précoces.

Durant ces 23 années, largement soutenus par les gouvernements de droite et de gauche qui se sont succédés, les chasseurs ont développé des arguties juridiques pour échapper à l'application de la loi, mais ils ont perdu la quasi-totalité des procès et, lorsqu'ils les ont gagnés, c'était en vertu d'erreurs de procédure mais pas sur le fond. Et, quand les conclusions des actions en justice ne les satisfaisaient pas, ils multipliaient les manifestations et actions d'intimidation.

Après que les décrets fixant les périodes de chasse en application de la loi sur la chasse de 2000, dite loi Voynet, aient été une fois de plus annulés par le Conseil d'État, et aussi parce que dans les rangs des chasseurs les voix des plus raisonnables commençaient à se faire entendre, le gouvernement de Lionel Jospin, a autorisé son Ministre de l'environnement Yves Cochet, à signer des décrets qui pouvaient satisfaire les protecteurs et les chasseurs raisonnables. Ils constituaient les premiers éléments d'un rapprochement possible entre protecteurs et chasseurs.

Par ses déclarations, qu'il sait inapplicables, M. Raffarin vient apporter son soutien aux plus extrémistes et raviver un contentieux qui nous oppose à tous les autres pays européens. Solidaire avec notre fédération nationale FNE, nous nous opposerons par tous les moyens légaux, à toute nouvelle tentative qui viserait à mettre en péril le patrimoine sauvage européen.

Un peu plus de tourbières

Pour beaucoup d'agriculteurs modestes, posséder une parcelle de tourbière donnait la certitude de disposer de combustible pour l'hiver au prix de quelques journées de travail en famille. Mais, au fil de la première moitié du XX^e siècle, ce mode de chauffage devint un symbole de pauvreté qui vint conforter l'image négative de tous les lieux humides élaborée par les agronomes du XVIII^e siècle.

Plans nationaux de boisement, opérations connexes de remembrement, drainages, extraction pour l'horticulture, tout devint bon pour faire disparaître les tourbières. Tant et si bien qu'au début des années 1980 la moitié avait déjà disparu.

La parution du numéro spécial de notre revue Penn ar Bed consacré aux tourbières et bas marais en 1984 (cf. au catalogue la réédition augmentée d'importants articles) marque la montée en puissance d'une volonté d'inversion de tendance.

Petit à petit, s'inscrit dans la conscience collective que les quelques 200 tourbières bretonnes sont autant de refuges pour des espèces originales, autant de filtres pour nos ressources en eau, autant de paysages, modestes ou grandioses, où se lit la beauté du monde.

Un important travail de sauvegarde a été réalisé. Il faut le faire connaître sans pour autant occulter les menaces encore présentes. Au-delà des animations conçues pour les 29 et 30 juin, le réseau des réserves de Bretagne vivante-SEPNB offre toute l'année de nombreuses possibilités de découverte et peut apporter son concours pour construire de nouveaux projets de protection.

François de Beaulieu
Directeur de publication de Bretagne Vivante

Sommaire

- p. 2 > Action La chasse
- p. 3 > Editorial Un peu de...
- p. 4 > Idées fixes Le peuple des tourbières
- p. 12 > Vigences Les chauves-souris de Bretagne
- p. 15 > Pollution OGM
- p. 16 > Pollution Financement local des déchets
- p. 18 > News L'Institut Français de l'Environnement (IFEN)
- p. 19 > Nouvelles d'ici et d'ailleurs Brèves
- p. 22 > Chez nos amis du... Centre Forêt Bocage
- p. 24 > Découverte Balade au Crozon
- p. 25 > Éducation à l'environnement Week end Zonges humides
- p. 28 > Perspectives Sports aquatiques

Bernard Guillemot
François de Beaulieu
B. Iliou, E. Holder
Jacques Ros
FWE
Penelope Vincent-Sueel
Dominique Py
Bretagne Vivante - SEPNB
Thierry Coïc
E. Holder & F. de Beaulieu
Luc Guilhard
François de Beaulieu

Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3000 adhérents et gère plus de 70 sites protégés dont 5 Réserves naturelles d'État.

Bretagne Vivante - SEPNB, 186 rue Anatole France, BP 52 29276 Brest cedex, France
Tél.: (+33) (0)2 98 49 07 18 Fax: (+33) (0)2 98 49 95 80
Courriel: bretagnevivante@bretagnevivante.asso.fr
Site: www.bretagnevivante.asso.fr

Bretagne Vivante, été - automne 2002. Directeur de la publication: François de Beaulieu. Comité de rédaction: Dominique Py, Raymond Pellé, François de Beaulieu. BP 52 - 29276 Brest cedex.

Nos remerciements à tous les rédacteurs et photographes bénévoles, à Peter K. Altmayer (22 Images) pour les illustrations de couverture et à M. Ségal pour sa participation à la correction.

Secrétariat d'édition: Anne Moulard - Maquette: Bernadette Coléno, 18 rue J. Guesde 29200 Brest - Impression: PAM - Brest N° ISSN 1623-4146 - Tirage: 3500 exemplaires

Le peuple des tourbières

Tourbière du Vénec

Dans notre région, les dernières tourbières se situent dans la zone géographique constituée par les monts d'Arrée et le centre Bretagne (aux confins de trois départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan). Quelques sites intéressants sont également à noter dans le Morbihan - dans les Landes de Lanvaux, en forêt de Paimpont en Ille et Vilaine et en Loire-Atlantique, le long de la vallée de l'Erdre.

Formation d'une zone humide particulière

Une tourbière est une zone humide colonisée par la végétation et dont les conditions écologiques très particulières permettent la formation d'un dépôt composé de débris végétaux qui deviennent la tourbe.

Les parties basales des plantes meurent, s'accumulent et forment la tourbe alors que les parties aériennes continuent de croître.

Plusieurs éléments favorisent la formation de ces milieux particuliers. Il est indispensable pour qu'une tourbière se forme que le bilan hydrique (apport d'eau par la pluie, les sources...) soit positif et supérieur aux pertes par évapotranspiration et écoulements. Le climat local est important car il conditionne la pluviosité et les températures. Les climats les plus favorables sont ceux qui allient des précipitations importantes à des températures relativement basses. D'autres facteurs sont également nécessaires : la topographie qui influe sur l'accumulation ou la déperdition de l'eau et la natu-

re du substrat dont la perméabilité détermine la capacité à retenir l'eau.

Le sol saturé en eau stagnante où l'oxygène se fait rare, une forte acidité et la pauvreté en ressources nutritives rendent très difficile le développement des micro-organismes responsables de la décomposition de la matière organique. Les débris végétaux se minéralisent donc très lentement.

La tourbe est donc une " roche " végétale fossile. Elle contient 20 % de carbone et peut s'accumuler sur plusieurs mètres d'épaisseur au rythme de 0,2 à 1 mm par an en fonction de la

Dossier réalisé
avec la participation
de Bernard Iliou,
et Emmanuel Holder*

particularité du site. L'importance du dépôt tourbeux permet ainsi de différencier les landes ou prairies tourbeuses où la tourbe est présente sur quelques centimètres, et les tourbières au sens strict qui ont une épaisseur d'au moins 40 centimètres.

Des conditions de vie difficiles

Les diverses études liées à la compréhension des tourbières ont montré que les températures étaient plus basses au niveau des coussinets de sphagnum, près du sol, que dans l'air ambiant. Les périodes de fortes chaleurs induisent une évapotranspiration conséquente qui a pour effet d'abaisser les températures au niveau de la zone où l'évaporation est la plus intense. En plein été, aux mois de juillet et août, les minima sont parfois inférieurs à zéro degré. L'amplitude thermique peut atteindre plus de trente degrés lors de journées ensoleillées.

Cette particularité s'explique en partie par le rôle que jouent les sphagnum. Ces mousses caractéristiques des tourbières agissent comme de véritables éponges et sont les véritables "bâtisseuses" de la tourbière. Elles peuvent en constituer la végétation dominante et forment au cours des siècles d'importantes couches

Cordulia bronzée

de tourbe. Elles créent les conditions de leur survie en stockant l'eau et peuvent retenir une quantité d'eau égale ou supérieure à trente fois leur propre volume tout en en acidifiant le milieu, et en l'appauvrissant en matières nutritives.

Les eaux des tourbières bretonnes sont acides (PH inférieur à 5) et peu minéralisées, phénomène accentué dans le cas d'une tourbière simplement alimentée par les eaux de pluie. Ces conditions de vie difficiles ont nécessité, de la part des végétaux et animaux présents dans ces milieux, une adaptation indispensable à leur survie.

Des espèces adaptées

La forte acidité du milieu, la saturation permanente en eau ou l'oxygène se fait rare et la pauvreté en éléments minéraux sont autant de facteurs qui induisent des conditions de vie difficiles. Les plantes et les animaux qui s'y développent ont dû s'y adapter et se spécialiser.

Pour les animaux et les végétaux, les diverses contraintes ont abouti au cours des phénomènes d'évolution à des adaptations remarquables, liées à la respiration, la nutrition ou à la reproduction.

Face à la pauvreté du milieu, la plupart des espèces de plantes ont développé des stratégies élaborées pour se nourrir : certaines ont adopté un système racinaire important qui leur permet de rechercher les éléments nutritifs dans un espace conséquent, d'autres sont devenues carnivores ou insectivores, d'autres encore pêchent le zooplancton par aspiration grâce à des feuilles immergées garnies de petites outres.

Les différents inventaires ont révélé l'extrême diversité de plantes. Parmi les plus représentatives, on trouvera pêle mêle :

Les linaigrettes (*Eriophorum sp*) aux graines cotonneuses dont les racines s'étendent jusqu'à un mètre de profondeur, le malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*), une petite orchidée protégée de couleur verdâtre à floraison estivale, haute de dix centimètres, rare et localisée à

Bernard Bloy



Cordulia bronzée



Dolomède

Bernard Bloy

quelques sites, en nette diminution dans notre région, le piment royal (*Myrica gale*) arbuste au parfum enivrant, la gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*), fleur bleue qui peut se rencontrer d'août à septembre, le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) aux fleurs blanches qui apparaissent au mois d'avril....

Une exploitation harmonieuse, favorable aux tourbières

Jusqu'au début du siècle, les ressources naturelles produites par ces écosystèmes étaient exploitées par les populations locales pour qui ces milieux représentaient une source de revenus économiques. Pendant de nombreuses décennies, jusqu'aux années 1970, les agriculteurs trouvaient en ces lieux les fourrages, pâtures et litières nécessaires à la

Épeire fasciée

conduite de leurs élevages traditionnels, mais aussi du combustible pour leurs foyers. Le pâturage et l'action de piétinement des animaux et la fauche hivernale permettaient de limiter la banalisation végétale, de maintenir de vastes espaces ouverts - riches en espèces - et de favoriser des groupements végétaux ou des

communautés animales pionnières à haute valeur patrimoniale pour notre région. Les tourbières faisaient partie intégrante de la vie des populations locales qui les utilisaient dans un cadre traditionnel en parfaite harmonie avec les capacités du milieu. Dans notre région, l'absence actuelle d'intervention humaine entraîne la

Bernard Mou



Carte (non exhaustive) des tourbières de Bretagne.

plupart des tourbières vers des formations boisées, stade ultime de leur évolution.

Le peuple des tourbières, un peuple de légendes

Les tourbières ont depuis toujours interpellé et fasciné les hommes.

On trouve notamment la droséra dans de nombreux récits sous le nom d'« herbe d'or », ainsi dénommée en référence aux gouttes de glue présentes sur les poils de ses feuilles, son nom d'origine médiéval : *rossolis* signifie « rosée du soleil ».

À la fin du mois de juin, l'ossifrage (*Narthécium ossifragum*) forme de magnifiques tapis de couleur jaune et, selon les croyances populaires, elle aurait la particularité de fragiliser les os des animaux qui pâturent sur ces sites.

L'« Herbe d'oubli », le lycopode inondé (*Lycopodium inundatum*) est une petite plante couchée qui ressemble à une mousse. Dans de nombreuses légendes bretonnes, on disait que ceux qui avaient le malheur de marcher dessus perdaient leur route et erraient jusqu'à l'aube.

Sauvegarder les tourbières

Ces milieux si particuliers, reliques de l'époque post-glaciaire, étaient considérés, ainsi que la plupart des zones humides, comme des lieux putrides, improductifs, inquiétants et dangereux. Les tourbières devaient donc disparaître.

Ce n'est que depuis une trentaine d'années que l'on a commencé à cerner l'importance et la grande richesse biologique de ces écosystèmes et démontré la nécessité qu'il y avait à les protéger.

Un rôle essentiel pour la qualité de l'eau

Les tourbières ont un rôle non négligeable dans le cycle de l'eau. Ce sont de véritables éponges car elles peuvent, sous l'effet cumulé de la tourbe et des sphaignes, retenir des volumes importants d'eau durant la période hivernale et les restituer en été aux cours d'eau situés à proximité. Elles participent également à la régulation des eaux superficielles (crues, inondations...) et des eaux souterraines (nappes, sources...). Elles contribuent activement à la fil-

Pour en savoir plus :

Bretagne Vivante a réalisé deux expositions très intéressantes qui développent les particularités des tourbières de Kerfontaine (Sérent-56) et de Ligné (44).

La tourbière de Kerfontaine aurait pu disparaître si la municipalité de Sérent, le groupement forestier et Bretagne Vivante - SEPNE n'étaient pas intervenus.

L'histoire et les conditions d'existence et de restauration de la tourbière de Kerfontaine sont rapportées dans cette exposition originale avec des précisions sur la vie des nombreuses espèces rares retrouvées sur le site comme : les plantes carnivores, les batraciens, les libellules, le trèfle d'eau, la fauvette pitchou... Un petit livret pédagogique accompagne l'exposition.

L'exposition est disponible en location auprès de Bernard Iliou (section Bretagne Vivante - SEPNE de Ploërmel, BP 47, 56802 Ploërmel, tél : 02 97 75 67 64)

Depuis 1994, Bretagne Vivante SEPNE restaure la zone centrale de la tourbière de Ligné. Une exposition très complète développe les conditions d'existence et l'environnement de cette tourbière avec des précisions sur la faune et la flore qui la compose, comme : les coléoptères, le lézard vivipare, les linagrettes, les carex, et la grasette du Portugal...

L'exposition est disponible en location auprès de la section Bretagne Vivante - SEPNE Nantes, rue de la Ville en Pierre, 44000 Nantes, tél : 02 40 50 25 24)

À lire également :



Le numéro spécial de la revue *Penn ar Bed* « Tourbières et bas marais »

Le n°20 de la revue naturaliste pour enfant *L'Hermine vagabonde* spécial tourbières avec en poster l'affiche des Journées tourbières.



Le miroir



Bernard Alou

Piment royal

tration et l'épuration des eaux, permettant ainsi de restituer dans l'environnement des eaux de grande qualité.

De nombreuses espèces rares ou menacées à l'échelle régionale, nationale voire européenne

Les tourbières sont des écosystèmes uniques. Les facteurs écologiques contraignants favorisent des espèces et des groupements végétaux uniques, hautement spécialisés et que l'on ne rencontre pas dans d'autres écosystèmes. De nombreuses espèces sont, de ce fait, rares ou menacées à l'échelle régionale, nationale voire européenne.

Un témoin muet du passé

Les tourbières constituent de véritables laboratoires de recherche. Grâce aux conditions anaérobies (sans oxygène), les tourbières et la tourbe sont des milieux réducteurs et donc d'excellents sites de conser-

vation des plantes et animaux du passé. En effet, la tourbe, en s'accumulant, piège les diverses particules organiques qui s'y trouvent alors fossilisées. Véritable livre d'histoire, la tourbe nous livre ses secrets lorsqu'on l'analyse. L'étude des pollens emprisonnés et conservés permet de connaître les conditions de formation de la tourbière et de retracer l'histoire végétale et humaine de la région. La découverte de restes d'origine humaine donne également de précieuses indications sur l'organisation et le fonctionnement des peuples qui se sont succédés au cours des siècles.

Un intérêt paysager et pédagogique

Longtemps craints et méconnus, ces milieux attirent, intriguent et éveillent la curiosité. Certains sites bretons par leur caractère sauvage et naturel, rappellent les paysages lointains du nord de l'Europe. Toutes les particularités liées à la faune, la flore et le témoignage archéologique incitent à partir à la rencontre de ces écosystèmes uniques. Les diverses animations nature réalisées permettent de porter ces richesses à la connaissance du public tout en déve-

loppant une démarche importante d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

De nombreuses causes de disparition

Malgré la valeur patrimoniale qu'elles représentent et les fonctions qu'elles assurent, les tourbières ont subi depuis de nombreuses décennies d'importantes dégradations générées par les activités humaines.

Les profondes mutations agricoles, démographiques, économiques et sociales ont littéralement bouleversé les relations entre l'homme et son environnement. Les mutations du monde rural et des nouvelles technologies ont eu raison des activités traditionnelles qui ont été progressivement abandonnées. Les tourbières de Bretagne ont payé un lourd tribut à cette évolution. Réputées improductives, elles devinrent l'objet de nouvelles orien-



Bernard Alou

Gentiane pneumonanthe

soient pris en considération et intégrés dans des politiques de conservation de la nature.

L'entretien des tourbières permet d'y maintenir une forte biodiversité

Bretagne Vivante - SEPNE s'est donc engagée sur sites, à réaliser des plans de gestion visant à maintenir et à diversifier les habitats naturels, en intégrant des suivis scientifiques et rigoureux et à définir les priorités et objectifs de gestion et d'intervention en fonction de la spécificité des sites : Trébédan (22), Cragou, Venec dans les monts d'Arrée (29), Petits près et la Balusais (35), Logné (44), Centre Bretagne et Sérent (56), cf. carte p.6.

Sur de nombreux sites en Bretagne, des actions concrètes de restauration et de gestion sont donc mises en œuvre par les conservateurs bénévoles : le gyrobroyage, la remise en eau permanente de zones (avec creusement de mares...), la pause de micro-barrages, le décapage mécanique du sol pour permettre la réapparition d'espèces pionnières (remplacer l'action des animaux disparus), le maintien et la restauration des groupements végétaux pionniers ou caractéristiques menacés ou rares à l'échelon régional, le maintien et la reproduction des espèces animales inféodées à ces milieux, l'accroissement des potentialités pour les espèces rares, les suivis scientifiques et naturalistes et enfin, la mise en valeur du site par des aménagements respectueux de sa spécificité. ●

Bilan hydrique : Rapport entre les apports d'eau (précipitation, ruissellement) et les sorties d'eau (évapotranspiration, ...) pour un site donné.

Écosystème : Système écologique fonctionnel composé d'une communauté d'êtres vivants (la biocénose) intégrée à son environnement (le biotope). Ce système implique de nombreuses interactions entre toutes ses composantes. C'est l'unité fonctionnelle de base en écologie. (S. Magnanoni)



Bernard Blou

Lézard vivipare

tations ayant pour objectif leur disparition totale ou leur " mise en valeur " au regard des intérêts économiques du moment, justifiant drainages, mises en cultures, créations de plans d'eau, décharges et politiques de boisement productiviste, principales causes de régression de ces zones humides. Dans le même temps, l'arrêt des activités traditionnelles liées à l'utilisation des milieux tourbeux a conduit à l'abandon de nombreux sites laissés à une évolution dite spontanée de fermeture du milieu. Cela a favorisé la banalisation de la végétation et avec elle, la disparition des espèces animales et végétales caractéristiques de ces écosystèmes.

Les actions de Bretagne Vivante - SEPNE

De nombreuses tourbières bretonnes ont régressé ou ont été anéanties à la suite de destructions directes des habitats naturels. Dans ce contexte, de nombreux militants et naturalistes de Bretagne Vivante - SEPNE réalisent depuis une vingtaine d'années un travail de sensibilisation, de protection et de gestion, afin que, dans notre région, ces milieux naturels à haute valeur patrimoniale



Bernard Blou

Libellule à quatre taches

Je vous Réserve une place en enfer ?

Unamelem*

Farfadet animateur de la Réserve du Venec

On s'imagine que le ministère de l'environnement a classé la tourbière du Venec en Réserve Naturelle pour des raisons écologiques. Certes, son cortège de lézards vivipares, symptetrums noirs, damiers de la succise et loutres méritent ce havre de paix. De même, les plantes carnivores, linaigrettes et autres bruyères ont besoin d'être protégées dans ce merveilleux site. Mais moi, petit farfadet d'outre Bretagne, j'ai une autre vision des choses. Il y a de ça quatre ans, je décidais d'entreprendre un tour de France des gnomes, nains, lutins, fées, ... Bien entendu, je ne pouvais pas ignorer mes cousins korrigans du centre Bretagne. Ni une, ni deux, mon chapeau rond vissé sur mon crâne cornu et me voilà parti vers les monts d'Arrée. Quel accueil, mes amis ! La tourbière du Venec est le paradis terrestre des créatures difformes que porte notre chère vieille terre. Là, tout n'est que mystère, ripaille et bonnes blagues. Pensez donc, à peine arrivé dans le Yeun Ellez, me voilà propulsé dans un labyrinthe de molinie, chassant le rat musqué puant, la vipère menaçante et la dolomède géante. Près d'une zone dénuée de cette herbe blonde, mes cousins m'invitent à goûter une de leur spécialité locale : l'herbe d'oubli. Quel délice et quelle merveilleuse sensation de se sentir transporté parmi les cimes, les cieux et les étoiles, à peine remis de cette drogue, me voilà pris dans une farandole diabolique jusqu'au bout de la nuit. Et, comme vous le savez peut-être, une nuit de korrigans, ça n'est pas rien, ça dure longtemps, très longtemps ... Un p'tit gars de 30 ans, natif de Braspart en a fait l'expérience. Il avait dansé toute la nuit avec mes cousins. Au petit matin, sa famille ne reconnaissait plus ce vieillard de 60 ans ! Mais je m'égare, revenons à mes bacchanales. Car les cousins de Bretagne savent faire la fête. Le lendemain, nous attrapions

un pivert pour mieux dénicher l'herbe d'or, cette plante dite carnivore. Bien entendu, la cupidité n'anima pas notre quête et seuls ses effets nous intéressent. Car, cette plante a le don d'exaucer nos vœux les plus chers et les plus désopilants. C'est grâce à nos invocations qu'un busard des roseaux s'est envolé en tenant dans ses serres, une perruque dérobée à un touriste déphumé ! Mais, le meilleur usage qu'on en fait, c'est de déplacer les touradons de molinie pour faire tomber les humains ou de créer des trous d'eau sous leurs pas. Quelle rigolade en voyant l'air dépité de ces souffre-douleurs, surtout quand les mouches attirées par l'odeur de la tourbe mouillée s'abattent sur leurs visages ! Toutefois, notre rôle sur terre ne se résume pas seulement à de bonnes tranches de rigolade ! Notre devoir est aussi de permettre aux ténèbres de planer sur une civilisation blasphématoire. C'est nous qui devons aller chercher les âmes damnées pour les transformer en chiens noirs et c'est le recuteur de Botmeur qu s'en occupe ensuite. Il les noie dans les marais, au fond de la tourbe, là où une porte mène tout droit aux enfers. Nous ne sommes que des messagers du diable, mais il faut bien quelqu'un pour faire le sale boulot. D'ailleurs, au petit matin, quand la brume nous dissimule, n'oubliez pas que les saules bicornus soient responsables de leurs faits et gestes ... Les voyageurs imprudents savent que leurs branches les chatouillent pour les inquiéter. Mais seuls les humains qui n'ont pas la conscience tranquille meurent de panique et d'effroi. La tourbe se charge ensuite de les avaler au plus profond de ses entrailles.



Illustration de Elisabeth Justum

Un ami de Tollund me parlait d'un homme si mauvais qu'une brindille de bouleau effleurant sa joue a suffi pour le faire succomber. Mais trêve de bavardages ... Revenons à mon propos de départ : la tourbière du Venec n'est pas une réserve naturelle mais bien une réserve de légendes. J'en suis sûr et si vous croyez à une quelconque manipulation de ma part, expliquez-moi pourquoi les hommes qui connaissent bien le Venec ne viennent jamais nous chercher au centre de la tourbière ? Dites-moi pourquoi la nartécie casse les os des animaux qui la broutent ? Éclairez ma lanterne concernant la molinie qui distille malignement son poison dans le sol ... Les Patrick Ewen et John Molyneux n'ont rien inventé, ils viennent chercher leur inspiration au Yeun Ellez. En fait, le Venec est la 10^{ème} muse, celle des conteurs et des bonimenteurs.

Pour finir, un petit renseignement pratique si vous souhaitez entrer dans la danse des korrigans. Je connais des passeurs chez les ogres de Bretagne vivante - SEPNEB, gestionnaire de ce site. Du 8 juillet au 31 août, ils vous emmènent tous les mardis, mercredis, jeudis et samedis, découvrir la tourbière du Venec et les traces du castor de l'Ellez. Rendez-vous à 15h devant la Maison de la réserve et des castors, à Brennilis, face à la mairie. (3,80 € pour les adultes ; 2,30 € pour les 12-18 ans, adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi ; gratuit pour les - de 12 ans). Les bottes sont indispensables, surtout pour nourrir les mange bottes ! La Maison de la réserve et des castors est ouverte de 13 à 15 h du mardi au samedi et du 8 juillet au 31 août. (0,9 € à partir de 12 ans. Gratuit pour les - de 12 ans, étudiants, adhérents, demandeurs d'emploi et participants à la balade tourbière et castor).

Alors, à bientôt, ...

À la rencontre du Peuple des Tourbières

Dans le cadre de son plan d'action en faveur des zones humides, Bretagne vivante SEPNE organise chaque année, un week-end de sensibilisation à ses milieux naturels riches mais menacés. Une série d'animations gratuites (visites de sites, extraction de tourbe, expositions) centrées sur "le peuple des tourbières" aura donc lieu, cette année, le week-end du 29 au 30 juin 2002. Venez à la rencontre du peuple des tourbières afin de connaître les particularités de ces milieux et la diversité de ces habitants.

Cette opération a reçu le soutien des Directions régionales de l'environnement de Bretagne et des Pays de la Loire, les conseils généraux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille et Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan, et également celui de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Samedi 29 juin

Finistère

Monts d'Arrée / Brennilis

Découverte des milieux tourbeux du Yeun Ellez, d'autres milieux naturels (prairies humides, rivière, ...) et des légendes.

RdV à 14h00 devant la Maison de la Réserve des castors et des tourbières / Brennilis. Bottes conseillées.

Tourbière du Canada / Gouesnou

Balade découverte de la tourbière et de la gestion qui y est envisagée. RdV à 14h30 place de la mairie / Gouesnou.

Ille et Vilaine

Tourbière de Parigné

Découverte du site appartenant au conseil général d'Ille et Vilaine et visite de la maison de la tourbière.

RdV à 14h à la maison de la tourbière / Parigné (dans le bourg, proximité mairie), durée : 2h30. Prévoir jumelles et bottes.

Loire-Atlantique

Tourbière de Ligné

Exposition sur la tourbière en visite libre.

Morbihan

Zones tourbeuses de Riantec

Balade découverte des espèces typiques de la tourbière et diaporama en salle.

Tourbière de St Guyomard

Exposition sur les tourbières en visite libre à la mairie / St Guyomard, du 22 juin à fin juillet.

Balade découverte de la tourbière. RdV à 14h30 place de la mairie / St Guyomard, durée : 3h.

Dimanche 30 juin

Côtes d'Armor

Grandes landes de Trébédan

Balade découverte du site. RdV à 14h30 devant la mairie / Trébédan, durée : 2h30.

Finistère

Monts d'Arrée / Le Cloître-St-Thégonnec

Démonstration d'extraction de tourbe sur les landes du Cragou, suivie d'une découverte des landes et des modes de gestion d'antan.

Les participants peuvent amener une bêche pour creuser cette fosse de tourbage.

RdV à 14h00 devant le Musée du Loup. Départ de la balade depuis le parking de la réserve. Bottes conseillées.

Tourbière de Kerogan / Quimper

Découverte de la tourbière et exposition. RdV de 14h à 17h à l'entrée de la tourbière à Creac'h Gwen, près de l'ISUGA / Quimper.

Ille et Vilaine

Zone humide de La Balusais / Vieux-Vy-sur-Couesnon

Visite de l'ancienne sablière humide et présentation des actions de gestion mises en place par Bretagne Vivante - SEPNE.

RdV à 14h30 place de l'église / St Aubin du Cormier, durée : 4h00.

Loire-Atlantique

Tourbière de Ligné

Exposition sur la tourbière en visite libre. Balade découverte : Trois RdV à 14h, 15h30 ou 17h à l'église de Carquefou. Bottes conseillées.

Grande Brière

Balade découverte d'une immense tourbière : la Brière mottière. Découverte de la faune et de la flore en chaland.

RdV à 9h devant la maison d'accueil de Rozé / St Malo de Guersac, durée : 3h00. Inscription obligatoire avant le 26 juin 02.40.45.34.34.

Morbihan

Tourbières de Guevezno et de Park Motenneux / Ste Brigitte

Signature des conventions de gestion avec les propriétaires privés de ces tourbières à 11h en mairie / Ste Brigitte.

Tourbière de Lanniguel / Ste Brigitte

Balade découverte de la tourbière. RdV à 14h30 devant l'église / Ste Brigitte. Bottes conseillées.

Tourbière de Kerfontaine / Sérent

Balade découverte de la tourbière. RdV à 15h, sur le parking de la tourbière, durée 3h00. Bottes conseillées.

Tourbière de Boudoubanal / Guiscriff

Balade découverte de la tourbière. RdV à 14h30 place de la Mairie / Guiscriff, durée : 3h00. Bottes conseillées.

Tourbière de St Guyomard

Exposition sur les tourbières en visite libre à la mairie / St Guyomard du 22 juin à fin juillet

Tourbière de Bubry

Balade découverte de la tourbière de Bubry. RdV à 14h, place de l'église / Bubry. Bottes conseillées.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous contacter au 02 98 49 07 18.

Les chauves-souris de Bretagne : un patrimoine remarquable à préserver



*Des gestes simples
pour les aider*

Vous pouvez vous aussi contribuer à la préservation des chauves-souris en nous signalant les sites que vous savez occupés par des chauves-souris, ou qui pourraient leur être favorables : caves, souterrains, anciennes mines, monuments... En nous indiquant les opérations d'aménagement foncier envisagées ou en cours sur votre commune. En nous mettant en relation avec des propriétaires de manoirs ou de châteaux, connus de vous. Ces bâtiments sont en effet très souvent fréquentés par de nombreuses espèces de chauves-souris. En préservant chez vous les gîtes de reproduction ou d'hivernage. Quelques mesures simples permettent en effet de maintenir des colonies dans des combles ou des caves.

*Seulement pour la grande culture
avec nous*

Bretagne Vivante - SEPNB.
Maison des associations.
6 rue de la Tannerie.
56000 Vannes.
Tél. : 02 97 54 96 05

Jacques Ros

Président de Bretagne Vivante-SEPNB

Colonie de Grand Murins, jeunes et adultes.

*Longtemps ignorées du grand public
mais aussi des naturalistes, les
chauves-souris sont pourtant des
mammifères tout à fait étonnants que
Bretagne Vivante - SEPNB s'efforce de
protéger depuis 15 ans.*

Aujourd'hui rares ou menacées, les chauves-souris constituent un élément essentiel de notre faune bretonne. Avec 19 espèces recensées en Bretagne, elles représentent le tiers des mammifères terrestres de notre région et font l'objet d'un programme de conservation par Bretagne Vivante - SEPNB. Outre leur diversité, leur étonnant mode de vie suscite également l'intérêt des naturalistes.

*Elles volent
avec leurs mains...*

Les chauves-souris ont pour première particularité d'être les seuls mammifères capables de voler. Pour cela, elles ont développé une morphologie tout à fait unique dans le monde vivant. Leurs ailes sont constituées d'une membrane alaire reliant

les doigts hypertrophiés de la main. Les chauves-souris volent donc avec leurs mains ! Ceci leur a valu le nom scientifique de chiroptère, ce qui en grec signifie main ailée.

... et nous regardent avec leurs oreilles !

Leur aptitude à se déplacer avec assurance par les nuits les plus sombres est également impressionnante. Sans être pour autant aveugles, les chiroptères utilisent peu la vue. Ils se déplacent et recherchent leur nourriture à l'aide d'ultrasons émis par leur bouche ou leur nez. Dès lors qu'ils rencontrent un obstacle, les ultrasons émis produisent des échos que les grandes oreilles des chauves-souris perçoivent. Elles analysent cet écho et se fabriquent mentalement une image sonore de leur environnement. Cette particularité en fait de redoutables chasseurs nocturnes.

Un cycle de reproduction particulièrement adapté

L'hibernation induit un cycle de reproduction très particulier. Si les accouplements ont lieu en automne, la fécondation des ovules n'a lieu qu'au sortir de l'hiver. Il s'agit d'une ovulation différée, ovules et spermatozoïdes restant séparés jusqu'à cette période, en évitant ainsi une trop grande dépense d'énergie (et l'accouplement en est une) pendant l'hiver. À la fin de l'hiver les femelles peuvent reconstituer leurs réserves largement entamées durant l'hiver et aborder dans de bonnes conditions physiologiques la période de mise bas et d'élevage de leur progéniture durant l'été. Quant aux jeunes, cette ovulation différée leur permet de naître à une période où les insectes sont abondants et accessibles.

Les chiroptères de Bretagne se nourrissent d'insectes. Leur adaptation au vol et l'utilisation des ultrasons permettent aux chauves-souris d'exploiter des proies largement délaissées par les autres êtres vivants et d'exploiter une ressource abondante : les insectes volants nocturnes, capturés le plus souvent en vol (coléoptères, diptères, lépidoptères), mais aussi au sol (carabes, bousiers), ou encore par glanage sur la végétation arborée (chenilles diverses, araignées, ...). Les chauves-souris remplacent ainsi durant la nuit les oiseaux insectivores diurnes.

Un cycle annuel complexe

La dépendance des chauves-souris vis à vis de leurs proies détermine en grande partie leur cycle annuel. Celui-ci se décompose en quatre périodes. Durant les mois d'avril et mai, les femelles rejoignent progressivement leur gîte de reproduction. Si certaines espèces s'installent dans de vastes combles, d'autres préfèrent les espaces plus réduits que sont les arbres creux, les linteaux de portes, les fissures des ponts et autres trous de murs. Les mises bas ont lieu selon les espèces de la fin du mois de mai au mois de juillet. Chaque femelle donne le plus souvent naissance à un seul jeune. Celui-ci commence à voler à l'âge de 4 à 6 semaines, et, sevré, devient autonome à l'âge de deux mois. Les mâles, quant à eux, passent le plus souvent le printemps et l'été seul ou en petits groupes. À partir du mois de septembre, les colonies de reproduction se dispersent et les femelles adultes (de 2 ans et plus) rejoignent les mâles adultes sur des gîtes intermédiaires où auront lieu les accouplements.

Durant la période hivernale (de fin novembre à début mars), ces mammifères entrent en léthargie. Il leur est en effet de plus en plus difficile de trouver leur nourriture. Rhinolophes, grands murins, murins à oreilles échancrées hibernent dans des caves, des souterrains ou d'anciennes mines, où ils trouvent une température stable (entre 5 et 11°C) et une hygrométrie élevée (supérieure à 80 %). En revanche, les barbastelles, murins de Natterer et oreillards se réfugient en des lieux plus exposés tels qu'arbres creux et



Pipistrelle



Murin à oreilles échancrées



Grand Murin



Grand Rhinolophe



Murin de Natterer



Murin à oreilles ébancrées (à gauche) ; grotte de Trémuson (en haut à droite) ; grand murin (en bas à droite).

disjointements des voûtes de ponts. Quant aux pipistrelles et aux sérotines, elles se font plus discrètes, mais restent bien souvent sous les toitures d'habitations occupées, et donc chauffées...

La fin de l'hiver est marquée par le réveil des animaux. Ceux-ci vont alors reconstituer leurs réserves énergétiques. Ils occupent durant quelques semaines des gîtes dits intermédiaires qui permettent aux membres d'un même groupe social dispersé durant l'hiver de se rassembler. C'est particulièrement vrai pour les femelles qui vont mettre bas en colonies, lesquelles comprennent de quelques individus à plusieurs centaines selon les espèces ou leur abondance.

Les animaux rejoindront ensuite progressivement leur gîte de reproduction ou d'estivage pour entamer un nouveau cycle.

Une population fragile

Toutes ces particularités confèrent à ces petits mammifères des capacités d'adaptation extraordinaires aux contraintes de l'environnement. En revanche, il résulte de la production d'un seul jeune par an et par femelle une très grande fragilité des populations de chauves-souris, en raison de leur très faible taux de renouvellement. Une fragilité qui rend la majori-

té de ces espèces particulièrement sensible aux modifications apportées aux gîtes utilisés pendant leur cycle, ainsi qu'à leur environnement, et plus particulièrement aux aménagements et aux pratiques agricoles ou forestières pouvant avoir un impact sur l'abondance et la diversité de leurs proies. La transformation des pratiques agricoles depuis la fin des années 50 et la destruction de nombreuses zones humides ont ainsi conduit à une banalisation des milieux et à une raréfaction des proies des chiroptères : en 40 ans, en Bretagne, le grand rhinolophe a perdu 90 % de ses effectifs.

Les interventions de Bretagne Vivante en faveur du petit mammifère

Depuis 15 ans, Bretagne Vivante s'efforce de développer des actions en faveur des chauves-souris, notamment en développant l'un des plus importants réseaux associatifs de gîtes de reproduction et d'hivernage protégés de France. C'est en 1987 que fut créée la première réserve ayant pour objet la protection d'une population de chauves-souris. Il s'agissait alors de protéger une cavité, propriété du département des Côtes d'Armor, abritant une importante colonie d'hivernage. 15 ans se sont écoulés, et aujourd'hui ce sont 24

Pour en savoir plus

Parce qu'une protection efficace dépend aussi de la sensibilisation du public, de nombreuses animations sont organisées depuis 1996, en particulier dans le cadre de la Nuit Européenne de la chauve-souris qui a réuni plus de 750 personnes en Bretagne le 25 Août dernier. La prochaine Nuit Européenne de la chauve-souris aura lieu le 25 Août 2002. Le numéro 12 de notre revue destinée aux enfants, l'Hermine vagabonde, est consacré aux chauves-souris. Auprès des scolaires, des programmes d'animation spécifiques ont également été réalisés.

colonies de reproduction ou d'hivernage qui bénéficient d'une protection réglementaire, sous la forme d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope, ou contractuelle par le biais de conventions de gestions signées avec les propriétaires. Il s'agit de 17 colonies de reproduction et de 9 sites d'hivernage, 2 sites abritant à la fois des colonies de reproduction et des populations hivernantes significatives. Ces 24 sites abritent chaque année un total de plus de 3 000 chiroptères appartenant à 13 espèces.

Pour être efficace, notre action ne doit pas se limiter aux gîtes fréquentés par ces espèces. Elle doit aussi s'attacher à préserver les habitats de chasse de ces petits prédateurs insectivores. Au delà des actions de préservation des milieux menées par Bretagne Vivante - SEPNEB et dont bénéficient aussi les chauves-souris, des programmes spécifiques sont envisagés en faveur d'espèces particulièrement fragiles et menacées, telle que le petit rhinolophe.

Si beaucoup reste à faire, Bretagne Vivante - SEPNEB n'a pas ménagé ses efforts et poursuivra, peut être avec votre aide (voir p.12 : des gestes simples pour les aider), son action afin que soit préservé cet élément si original de notre patrimoine naturel que sont ces " hirondelles de la nuit ".

Vous pouvez aussi consulter le site : <http://membres.lycos.fr/bretagnevivante>

OGM la responsabilité de l'État est engagée

France nature environnement (FNE)

L'actualité récente en matière d'OGM (organismes génétiquement modifiés) a conduit France Nature Environnement à interpeller les pouvoirs publics ainsi que les candidats aux élections. FNE demande un moratoire sur les cultures en plein champ, ainsi que sur les importations de plantes génétiquement modifiées destinées à l'alimentation du bétail, pour des raisons environnementales, socio-économiques et sanitaires.

FNE estime que l'opinion publique est abusée lorsque l'on parle de cultures transgéniques expérimentales car les expérimentations en champs sont, dans plus de 95 % des cas, destinées à promouvoir commercialement auprès des agriculteurs de nouvelles variétés avec des propriétés agronomiques spécifiques. Par ailleurs, le peu de cultures expérimentales réellement destinées à étudier l'impact environnemental des OGM ne répond pas à un protocole de suivi scientifiquement significatif.

En revanche, les expérimentations en champs sont à l'origine d'une pollution dont sont victimes les cultures traditionnelles par contamination pollinique. Ceci est d'autant plus grave sur le plan économique que les assurances refusent de couvrir les risques liés aux OGM au motif qu'ils n'ont pas été évalués... et les firmes biotechnologiques, responsables des OGM, sont déchargées de toute responsabilité en cas de dommages, le Parlement européen ayant refusé que soit engagée leur responsabilité. Le pire, concerne les exploitations d'agriculture biologique, puisque dans leur cas, c'est la survie de leur mode de production qui est remis en cause, le cahier des charges de l'agriculture biologique n'acceptant pas les OGM.

Par ailleurs, FNE rappelle que la sécurité sanitaire alimentaire est mise en cause par les plantes transgéniques destinées à l'alimenta-

tion des animaux et qui sont de plus en plus consommées dans les élevages conventionnels. À ce titre, la transparence n'est toujours pas de mise, puisque la fédération déplore depuis 18 mois l'absence de réponse du ministère de l'agriculture sur la teneur en pesticides des plantes transgéniques destinées à l'alimentation du bétail ainsi que le devenir des pesticides qu'elles contiennent dans des produits comme la viande, le lait et les œufs. Il semblerait qu'à ce jour, aucune étude sur ce thème n'ait été menée sur une période significative de plus d'un mois, ce qui expliquerait l'absence de réponse du ministère. En outre, lors d'un colloque international organisé sur ce sujet, en décembre 2001, par l'AFFSA (agence française de sécurité sanitaire des aliments), il a été reconnu que faute d'une véritable traçabilité concernant tous les ingrédients en relation avec les manipulations génétiques, y compris l'alimentation des animaux, il est impossible de mener des études sur l'impact sanitaire des OGM sur une population.

Pour toutes ces raisons, FNE demande un moratoire sur les cultures en plein champ, ainsi que sur les importations de plantes génétiquement modifiées destinées à l'alimentation du bétail, afin de donner du temps à la recherche scientifique sur les conséquences de leur dissémination et de leurs utilisations.



France nature environnement (FNE) est la Fédération française des associations de protection de l'environnement www.fne.asso.fr

Financement du service public local des déchets

article rédigé par Penelope Vincent-Sweet
membre du directeur du réseau déchets de France Nature Environnement.

Une famille qui brûle ses déchets sur un feu ouvert
produit autant de dioxines qu'un incinérateur
desservant 10.000 habitants

**Journées
Techniques
AMORCE – ADEME,
Paris 5 et 6 mars
2001 :**
*Même en arrivant
avec une idée
assez claire des
préférences entre
ces options : taxe,
redevance ou bud-
get, on risquait
d'être moins sûr en
fin de journée de
ce colloque.*

FNE, dans une logique de responsabilité de l'usager et de réduction à la source des déchets, a tendance à favoriser la REOM (redevance) liée à la production réelle de déchets. Certaines interventions font réfléchir deux fois à cette préférence.

Un rappel des possibilités de financement du service des déchets :

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

C'est une taxe additionnelle à l'impôt foncier sur les propriétés bâties, et levée sur la même base (donc pas très juste, cadastres pas à jour..., tout le monde est d'accord). Le taux est décidé par la collectivité qui assure effectivement la collecte, et peut être modulé selon la commune ou le quartier. Le total ne correspond pas nécessairement à la dépense réelle. Elle est recouvrée par l'État, qui prélève 8% de frais de gestion, comme pour les autres taxes municipales.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)

Elle est instituée par la collectivité qui assure la collecte, et payée par tout producteur de déchets qui remet ses déchets à la collectivité, en fonction du service rendu. Elle est recouvrée directement par les services de la collectivité, ce qui engendre des frais de gestion et des risques d'impayés (entre 0,5% et 15% selon le cas...). Elle doit couvrir l'intégralité des coûts du service, et nécessite la mise en place d'un budget annexe. La plupart des redevances déjà en place prennent le nombre d'habitants dans un logement comme base de tarification.

Le budget général

En l'absence d'un financement spécifique, le service d'élimination des déchets est financé comme les autres services publics gérés par la commune, grâce aux quatre impôts

locaux directs (impôt foncier bâti et non-bâti, taxes professionnelle et d'habitation). La commune décide de la répartition des charges entre les ménages et les entreprises, dans le contexte de l'ensemble des services. C'est la solution la plus simple, sans surcoût de recouvrement ni budget annexe.

La redevance spéciale pour les déchets non ménagers

Cette redevance est obligatoire depuis 1993, si la redevance générale n'est pas mise en place, mais elle est peu appliquée en réalité. Elle nécessite l'élaboration et la tenue au jour d'un fichier des entreprises et administrations dont les déchets sont collectés, et doit être calculée en fonction du service rendu. Ce sujet a été longuement discuté le deuxième jour, et ce qui en est sorti essentiellement est la nécessité d'une collaboration et une négociation avec les entreprises concernées.

Des témoignages de collectivités ayant appliqué les différents dispositifs ont permis un débat très concret.

Le débat tournait autour de quelques points essentiels :

- Les promoteurs des notions de justice, de transparence, de responsabilisation, en faisant payer l'usager selon son utilisation du service, étaient confrontés aux fervents défenseurs du service public. " Une taxe n'a pas vocation d'être juste (on prend l'argent de certains pour les besoins de la communauté) ni d'être incitative. " Comment rester indifférent au plaidoyer de l'intervenant d'Anjou qui, en défendant le financement sur le budget général, mettait en avant les notions de solidarité et de communauté contre une logique de " pure consommation du service " ? Dans cette logique de consommation les zones rurales finiront par payer beaucoup plus cher que les quartiers denses et urbanisés.

- Quels sont les vrais effets d'un tarif variant selon la quantité de déchets produite ? Et sur quels critères baser cette tarification ? Comment la mettre en place en habitat vertical ?

Des éléments de réponse au deuxième groupe de questions nous ont été apportés par les témoignages. Les collectivités qui ont mis en place une telle tarification fixent les tarifs selon la taille et/ou le nombre de présentations du bac, par le poids (pesée

embarquée), ou bien en vendant des sacs spécifiques pour les ordures résiduelles. Les déchets recyclables triés restent généralement gratuits, mais la déchèterie peut être payante au-delà d'un nombre donné de visites par an.

Les programmes présentés étaient jeunes, et avaient connu ou connaissaient encore quelques difficultés de lancement. Dans une région d'Alsace (pesée embarquée) la quantité d'ordures résiduelles par habitant, déjà peu élevée à 200 kg par habitant, est descendue à 90 kg en 2001. Super ! Oui, mais quand on voit que 15% des foyers n'ont pas de facture (n'ont jamais sorti leur poubelle) on peut se poser des questions.

Zéro déchets ?

Où vont les déchets résiduels des foyers " zéro déchets " ? Une partie est exportée sur les communes voisines : c'est un comportement qui disparaîtrait avec une généralisation du système. Une partie va avec les recyclables (25% d'indésirables). Mais une partie non-négligeable de ces déchets est brûlée dans la cheminée ou au fond du jardin. On ne saura peut-être jamais quelle proportion (les gens n'avouent pas nécessairement lors des enquêtes), mais je constate personnellement que le brûlage sauvage est répandu en milieu rural même sans le stimulus d'une tarification des ordures ménagères par poids. C'est parfois fait dans un esprit de " civisme " - pour éviter des frais à la collectivité : comme le " tas de fumier " au fond du jardin c'est une façon traditionnelle de se débarrasser de ses déchets.

Quand on sait que les déchets d'une famille brûlés sur un feu ouvert produisent autant de dioxines qu'un incinérateur desservant 10.000 habitants, on est freiné dans son envie de mettre en place tout de suite une tarification selon les déchets produits ! Les gens sont astucieux pour trouver des moyens d'économiser de l'argent. Il faut attendre que la population soit plus consciente des effets pervers des actions d'incivisme.

Déficit

Un autre problème de jeunesse est la difficulté d'estimer le changement de comportement des gens face à la nouvelle tarification. Ainsi plusieurs opérations avaient sous-estimé la baisse de production des foyers, et se sont trouvées en déficit. Il est essentiel d'avoir un compositant forfaitaire de la redevance,

pour couvrir les frais fixes, les déchèteries, les recyclables...

Une poubelle coffre-fort ?

Une tarification selon le volume ou le poids semble plus juste que les autres moyens de financement et il est clair qu'elle réduit la quantité de déchets produits par les ménages, mais pour être logique jusqu'au bout il faudrait prendre en compte la qualité en instituant des amendes ou des taux majorés pour des déchets polluants trouvés... D'autres pays ont montré que les problèmes cités peuvent être résolus, mais on peut se demander si on veut vraiment arriver à la poubelle coffre-fort, et s'il n'y a pas de solutions plus solidaires. En prenant le problème de l'autre bout, ne peut-on pas encourager les efforts fournis par les citoyens avec, par exemple, une ristourne pour ceux qui font du compostage individuel ? Ceci a été efficace dans d'autres pays (plus de 50% de réduction de déchets fermentescibles dans la poubelle résiduelle dans des communes italiennes). Il semblerait que la législation française manque de souplesse dans ce domaine financier, et les solutions sont encore à trouver. " Rémunérer ceux qui compostent comme prestataires de service " lance en boutade un participant.

Habitat vertical

Est-ce qu'on arrivera à rendre solidaires les habitants d'un immeuble, pour qu'ils profitent tous des efforts fournis pour maigrir la poubelle ? Ou faut-il aller vers une collecte porte à porte dans les immeubles, dispositif encore expérimental ? Peu de communes essaient de pousser la réflexion jusque là, ayant d'autres priorités concernant l'habitat vertical.

Eduquer

Dans tous les cas de figures, on ne se passera pas de l'éducation, de la sensibilisation, de l'information, et nous, associations, avons un rôle à jouer dans ce domaine.

Nous espérons que ces expériences présentées de façon négative lors de ce colloque, sont des erreurs de jeunesse des dispositifs et ne remettront pas en cause ce type de système favorable à la prévention des déchets.

Dominique Pu
Administratrice de Bretagne Vivante-SEPNB

L'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

<http://www.ifen.fr>

L'Institut Français de l'Environnement, créé en 1991 et implanté à Orléans, est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'environnement, dont il est le service statistique. L'IFEN a pour mission de produire et de diffuser des informations scientifiques et statistiques sur l'ensemble des thèmes environnementaux : protection des milieux, état de la faune et de la flore, occupation du territoire, exploitation des ressources naturelles, qualité de l'eau, de l'air et du sol, gestion des déchets, risques naturels et technologiques.

Si l'IFEN a accès à toutes les informations relatives à l'environnement collectées par les services de l'Etat, en retour les documents produits par l'institut sont accessibles au public. C'est ainsi que publications, indicateurs environnementaux et données statistiques peuvent être commandés à l'IFEN ou bien directement consultés sur le site web que nous allons découvrir.

Présentation de l'Institut

Une première rubrique décrit les missions, les moyens et les programmes de l'IFEN. Les rapports d'activité sont consultables à partir de 1996. De nombreux liens permettent de se reporter aux autres organismes, publics ou non, travaillant sur les mêmes thèmes, et de situer le rôle de l'IFEN au sein de l'Agence Européenne pour l'Environnement. Trois observatoires nationaux sont coordonnés par l'IFEN : zones humides (ONZH), opinions et pratiques sociales (OPRESE), métiers et emplois de l'environnement (ORME).

Publications et documents

L'éventail des publications va du mensuel de quatre pages (les *Données de l'environnement*) aux ouvrages de

référence (*L'environnement en France*), en passant par des études spécifiques (agriculture et environnement, sensibilité écologique des français, etc.).

Les "données de l'environnement" présentent en quatre pages claires et synthétiques, agrémentées de graphiques, l'état des connaissances sur un sujet d'actualité. On peut consulter tous les thèmes abordés depuis le premier numéro (janvier 1994) et télécharger les numéros les plus récents (à partir de janvier 2000). Parmi les thèmes intéressant plus spécialement la Bretagne, on retiendra "Érika, éléments d'évaluation des dommages" (n° 68) et "Flux à la mer, trop d'azote mais moins de phosphore" (n° 72). Les études et travaux sont accessibles soit dans leur intégralité, soit sous forme de résumé ; on peut se procurer les ouvrages volumineux par commande. Enfin, les chiffres-clés 2002 pour douze domaines de l'environnement sont disponibles séparément.

Bases de données et d'informations

Une rubrique est consacrée à l'inventaire européen de l'occupation des sols, mieux connu sous le petit nom de CORINE land cover. Les amateurs de SIG (systèmes d'information géographique) y trouveront la nomenclature détaillée des territoires, ainsi que des cartes par région.

Le fonds documentaire de l'IFEN, riche de plusieurs milliers de références, est interrogeable à distance : vous pouvez exprimer une recherche plein texte ou bien par critères. De même, le catalogue des sources de données est accessible selon différents critères de recherche. Il semble cependant, au vu de réponses incomplètes, que la totalité de l'inventaire n'est pas encore en ligne.

Avant de partir, faites un détour par le quizz, douze petites questions qui mettront à l'épreuve votre connaissance de l'environnement en France !

Recherche anciennes données de nidification de sternes en Bretagne

Dans le cadre d'une étude en cours visant à mieux comprendre la dynamique coloniale des sternes en Bretagne (Loire-Atlantique comprise, hors Loire fluviale), nous recherchons toute donnée de reproduction. Elle concerne les quatre espèces de sternes habituelles de Bretagne. La localisation précise du site est importante (nom de l'îlot, du rocher ou du lieu-dit le plus proche et commune si possible), ainsi que l'effectif nicheur minimum-maximum.

Cette étude s'appuie sur l'analyse de la base de données actuelle, existant depuis les années 50-60. Réalisée dans le cadre du programme Life "Archipels et îlots marins de Bretagne", cette étude vise à améliorer la conservation des sternes y compris sur les îlots aujourd'hui désertés. Elle sera disponible à partir de novembre 2002.

Contact : Arnaud Le Névé, Bretagne Vivante - SEPNEB, 186 rue Anatole France, BP 32, 29276 Brest cedex, tél. : 02 98 49 95 85, courriel : life@bretagne-vivante.asso.fr



F. Loder

Nidification : ne pas déranger !

Un troisième arrêté vient compléter la série de bonnes nouvelles pour la faune sauvage: daté du 25 avril 2002, il interdit désormais le broyage et le fauchage des jachères agricoles entre le 1^{er} avril et le 31 juillet. Tous les ans, les oiseaux utilisant pour nicher les couverts végétaux élevés qu'offrent les jachères voyaient leur couvée détruite par les fauches de printemps et d'été. Le report du broyage au mois d'août laissera aux poussins le temps d'atteindre un âge suffisant pour échapper à ce triste sort. Notons que, sur ce dernier arrêté, chasseurs et écologistes se sont retrouvés entièrement d'accord !

Le guide de l'éco-électeur à l'usage du citoyen soucieux de son environnement

À l'occasion des élections présidentielle et législatives, la fédération France Nature Environnement a réalisé un dépliant que vous avez trouvé glissé dans le précédent numéro de la revue Bretagne Vivante. Ce guide n'a pas pour objectif de choisir les candidats à votre place, mais de vous donner des pistes de réflexion permettant de décrypter les discours et les promesses, et, pourquoi pas, d'interpeller les candidat(e)s (avant les élections) ou les élu(e)s (après les élections).

Sur sept thèmes qui ressortent des choix nationaux, il propose des mesures qui paraissent indispensables à mettre en œuvre et d'autres à éviter. Ces mesures ne sont pas exhaustives mais doivent induire de véritables débats au-delà des grandes idées.

Au lendemain des élections présidentielles et législatives, il importe de faire entendre nos préoccupations si nous ne voulons pas qu'elles soient laminées dans le paysage politique qui se redessine. La crise écologique dans ses effets mondiaux (réchauffement climatique, déforestation) et locaux (qualité de l'eau, déchets, préservation des milieux) est une réalité quasi-unanimement reconnue. Il nous appartient de dénoncer l'incapacité des modèles actuels à se réorienter vers un modèle de "développement durable".

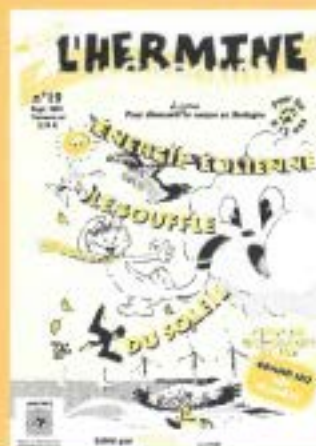
Le guide est disponible au siège à Brest ou dans votre section. Demandez-le pour le diffuser très largement dans le public et incitez à interpeller les élu(e)s.



L'hermine vagabonde sur l'énergie éolienne vient de paraître

Éditée par Bretagne Vivante - SEPNEB depuis près de 6 ans, la désormais bien connue Hermine vagabonde est la revue des 8-12 ans sur la nature et l'environnement en Bretagne. L'an dernier, Bretagne Vivante - SEPNEB concluait un partenariat avec l'Ademe Bretagne (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour éditer un numéro de l'Hermine vagabonde sur le thème du compostage. Ce fut un succès puisque ce numéro a été tiré une première fois à 4 200 exemplaires et un retirage de 5 500 exemplaires a été effectué à la demande de l'Ademe.

Cette année, l'Ademe et Bretagne Vivante - SEPNEB ont décidé de travailler ensemble pour la sortie d'un numéro sur l'énergie éolienne. À l'occasion de sa sortie, une conférence de presse est organisée en juin à Rennes, une occasion pour Bretagne Vivante - SEPNEB de faire connaître sa position sur ce sujet largement discuté actuellement dans de nombreuses collectivités publiques.



Grâce à un partenariat avec les conseils généraux et les Directions régionales de l'environnement de Bretagne et des Pays de la Loire, les écoles primaires des départements des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de Loire atlantique et du Morbihan vont recevoir chacune un exemplaire de la revue qui sera tirée à 7 500 exemplaires. Elle servira également de livret pédagogique diffusé par l'Ademe Bretagne et Bretagne Vivante - SEPNEB dans le cadre des animations qu'elles financent ou dispensent auprès du grand public et des scolaires.

Vous désirez vous abonner à l'Hermine vagabonde, en faire profiter un enfant ou vous procurer ce numéro, contactez nous au 02 98 49 07 18.

Une journée de promenade... pour écouter ce que la nature a à nous dire

Malgré les problèmes météorologiques qui avaient compromis fortement la tenue de la première édition d' "Une journée dans la nature" en octobre 2001, l'association Rando Breizh (regroupant les quatre fédérations de randonnée en Bretagne) et le Comité Régional du Tourisme réitère cette opération en 2002. Le principe de l'événement consiste à faire découvrir, hors saison, des sites et le patrimoine naturel de notre région par le biais des activités de randonnée. Bretagne Vivante - SEPNE s'était associée à l'organisation en proposant des prestations d'animation nature sur les sites concernés. C'est par l'intermédiaire de ses sections locales et des réserves qui avaient accepté de participer à cet événement que notre association s'était investie.

La prochaine édition se déroulera donc les 5 et 6 octobre 2002. En tout, ce sont seize sites en Bretagne qui accueilleront du public pour des activités de randonnée plus ou moins développées, avec une découverte systématique des éléments du patrimoine naturel des sites. Deux réserves de l'association, qui sont par ailleurs des zones humides, font partie des sites d'ores et déjà retenus dans le programme régional : la Réserve Naturelle des marais de Séné, en lien avec l'Office du tourisme d'Arzon dans le Golfe du Morbihan et les réserves des Monts d'Arrée avec le Musée du Loup du Cloître-St-Thégonnec.

Pour tout renseignement concernant le programme des activités qui seront proposées sur les sites, un lien sera établi à partir du site internet www.bretagnevivante.asso.fr et nous vous encourageons le programme détaillé par courrier, sur simple appel téléphonique au 02 98 49 17 18.



L'environnement en France, édition 2002

L'Institut Français de l'Environnement (Ifen), dont le site internet est présenté dans la rubrique web de ce numéro, élabore des données et des informations synthétiques dans tous les domaines de l'environnement. Il publie à intervalles réguliers un état des lieux sous la forme d'un ouvrage collectif intitulé *L'environnement en France*. La dernière édition datait de 1999 et nécessitait une actualisation : c'est chose faite avec l'édition 2002 qui vient de paraître.

L'ouvrage couvre l'ensemble des problématiques environnementales, réparties en trois grands thèmes :

- l'état des milieux et des territoires : eaux continentales et marines, air, sol, aménagement du territoire, patrimoine naturel, zones humides, littoral, montagne, environnement urbain;
- les pressions exercées sur l'environnement : émissions, déchets, risques et produits chimiques, OGM, bruit, risques naturels et technologiques, agriculture, pêche et cultures marines, usages de la forêt, énergie, industrie, construction, transports, tourisme et loisirs;
- les réponses des acteurs : société, professionnels, collectivités locales, Etat et action internationale.

Chaque sujet est traité suivant un plan état-pressions-réponses et accompagné de nombreuses figures. L'ensemble constitue un ouvrage de référence extrêmement riche, qui sera utile à tous ceux qui souhaitent approfondir leur réflexion et appuyer leurs analyses sur des données détaillées.

L'environnement en France - Edition 2002.

Institut français de l'environnement (Ifen), 61 Bd Alexandre Martin, 45058

Orléans cedex 1, www.ifen.fr

Paru en mai 2002, 42 euros, 606 pages, Ed. La découverte.

Les associations de protection de la nature s'opposent au déshabillage des DIREN au profit des DDAF

France Nature Environnement (FNE) et l'ensemble de ses associations fédérées sont en profond et total désaccord sur la réforme, prévue par décrets, sur l'initiative du ministère de l'Environnement, des compétences entre les Directions régionales à l'environnement (DIREN) et les Directions départementales de l'agriculture et de la forêt (DDAF).

FNE dit non à cette réforme qui transfère les compétences effectives de protection et de gestion des espaces naturels des DIREN aux DDAF. La politique de conservation de la Nature passe ainsi, en France, de l'environnement à l'agriculture ! Ce qui représente un retour en arrière dangereux.

Les DIREN ont largement démontré le rôle essentiel qu'elles tiennent au niveau régional ainsi que la nécessité de disposer d'une administration spécifique pour mener des actions durables de protection de la nature. Elles méritent plutôt d'être renforcées et d'être dotées d'antennes départementales...

En revanche, par le passé, des DDAF ont montré leur étroite implication dans la conception et la mise en œuvre de politiques agricoles peu respectueuses de l'environnement. En vertu de quoi deviendraient-elles maintenant et spontanément des acteurs de la protection de la nature ?

FNE dit non car pourquoi engager dans la précipitation et sans concertation une réforme périlleuse à la veille d'élections capitales ?

S'il faut réformer, faisons-le, mais alors pleinement, en mettant à plat, dans la concertation et la transparence, l'organisation des politiques de protection et de gestion des espaces naturels, comme d'ailleurs l'avait annoncé le Ministère de l'environnement début 2002.

La réforme actuelle, telle que proposée, ressemble curieusement à un démantèlement du ministère de l'environnement au profit de l'agriculture :

- ce n'est pas ce qu'attendent les associations de la part du Ministère de l'environnement ;
- ce n'est pas ce qu'attendent les associations pour une réelle politique de protection de la nature en France.

France Nature Environnement attend du gouvernement que les services déconcentrés du Ministère de l'Environnement descendent jusqu'au niveau départemental (DIREN) comme il en est de l'équipement (DDE) ou de l'agriculture (DDA).

Martre, belette et putois ne sont plus nuisibles !

Par arrêté du 21 mars 2002, paru au journal officiel du 4 avril, ces trois mustélidés ont été retirés de la liste nationale des espèces susceptibles d'être classées nuisibles par les préfets. Bretagne Vivante - SEPNB se félicite de cette décision, qui vient couronner plusieurs années de mobilisation des associations de protection de la nature en faveur des petits carnivores. Il est enfin reconnu qu'en l'absence de dégâts causés par ces espèces aux activités humaines et à la faune sauvage, le classement sur la liste des nuisibles n'était pas justifié. La véritable raison de leur classement était plutôt à rechercher du côté de certains chasseurs, qui voyaient en eux d'insupportables - bien que très occasionnels - amateurs de perdreaux, et donc des concurrents à piéger sans merci. Le répit qu'apportera la fin des destructions sera le bienvenu pour des espèces qui souffrent déjà de la destruction de leurs habitats et de la rarefaction de leurs proies. En effet, si la belette semble maintenir ses effectifs, en revanche le putois est en régression depuis plusieurs années et la martre se raréfie dans certaines régions.



La grenaille de plomb sera interdite en France en 2005

Un deuxième arrêté ministériel interdit, à compter du 1^{er} juillet 2005, l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides. Si cette mesure s'impose, au regard du développement du saturnisme chez les oiseaux d'eau et de la pollution des zones humides, on regrette que la mise en œuvre soit si tardive. Elle aurait dû intervenir dès 2000, en respect d'un accord international signé par la France. Les conséquences de l'ingestion de plomb sur la mortalité des canards sont prouvées depuis longtemps, et plusieurs pays d'Amérique du nord et d'Europe ont déjà adopté des mesures similaires. Mais les chasseurs ont invoqué le coût induit par le changement de matériel adapté aux munitions de remplacement (acier ou bismuth) pour faire repousser l'entrée en vigueur de l'interdiction.

Les APNE employeurs

Plusieurs secteurs associatifs organisent les relations employeurs-salariés au sein d'une convention collective nationale. Il existe notamment des conventions collectives de l'éducation spécialisée, du sport, de l'animation, des centres sociaux. Ce n'était pas encore le cas dans le secteur des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) où seuls 10% des employeurs appliquaient une convention collective.

Fin 2001, les trois têtes de réseau (FNE, ENF et RNF*) et plusieurs délégués du personnel ont approché les syndicats, employeurs et salariés, de la convention collective nationale de l'animation. Après plusieurs réunions, cela a abouti, le 25 mars à la signature, au ministère du travail, d'un avenant à la convention de l'animation, modifiant le champ actuel, pour l'ouvrir aux APNE. Cette modification du champ, à partir du 1^{er} juillet 2002 est accompagnée de modalités d'application courant jusqu'au 1^{er} janvier 2005, afin de permettre aux associations de trouver les financements correspondants.

Bretagne vivante - SEPNB qui applique déjà la convention collective de l'animation et est membre des trois réseaux a apporté sa contribution au travail qui a été mené pour aboutir à la signature du 25 mars. L'intérêt de ce résultat est double : Il offre enfin un cadre collectif national aux salariés des APNE et il renforce, par le côté social, le secteur des APNE.

* Les associations françaises de protection de la nature et de l'environnement se regroupent dans trois réseaux : France Nature Environnement, Espaces naturels de France (fédération des CREN - Conservatoire Régional d'Espaces Naturels) et Réserves Naturelles de France (regroupement des organismes gestionnaires et des personnes œuvrant dans les réserves naturelles).

Les affaires juridiques sur le Grand site Gâvres-Quiberon

Depuis trois ans, la section locale du pays de Lorient suit le dossier du projet de Grand site sur l'ensemble dunaire de Gâvres à Quiberon. Des désaccords persistent entre notre association et les promoteurs de ce projet sur la manière d'atteindre les objectifs de conservation de la nature (cf article d'Yvon Guillevic et Jean-François Robic dans le numéro 3 de Bretagne Vivante).

Suite à des problèmes de comblement de zones humides arrière dunaires et donc de destruction d'espèces protégées sur Erdeven et Plouharnel (56), Bretagne Vivante - SEPNB avait déposé plainte, il y a deux ans environ. Cette action en justice avait été rendue possible grâce au travail de vigilance et d'inventaire réalisé par les adhérents de la section locale. Suite à ce dépôt de plainte, les maires des deux communes citées ci-dessus ont été récemment mis en examen.

Affaire à suivre... !



... Centre Forêt Bocage

Thierry Coïc

Créé en 1984 par la Commune de La Chapelle-Neuve, le Centre Forêt Bocage a pour objet principal la sensibilisation du public à la nature et à l'environnement, mais aussi l'initiation à la culture bretonne. Hébergement, restauration et animations sont assurés par dix salariés permanents.

Informations

Centre Forêt Bocage
Bourg
22160 LA CHAPELLE-
NEUVE
Tél 02 96 21 60 20
Fax 02 96 21 60 21
centre-foret-bocage@wanadoo.fr

Le livret de découverte de la nature du Centre Forêt Bocage est disponible chaque automne au prix de 2, 30 €

Implanté dans un paysage vallonné encore bocager, le Centre Forêt Bocage est situé à mi-chemin entre deux forêts emblématiques : la forêt départementale de Belfou, célèbre pour ses hêtres et ses ifs, et la forêt domaniale de Coat-an-Noz, notamment réputée pour son massif de buis.

Une structure d'animation tout public... e brezhoneg ivez !

Plus d'une centaine de classes de Bretagne et d'ailleurs viennent chaque année séjourner et se plonger dans l'univers des chemins creux de La Chapelle-Neuve et les allées forestières de Belfou et Coat-an-Noz. Guidés par quatre animateurs

nature qualifiés, les élèves découvrent la vie du sol, les rôles de la haie, le cri du merle au crépuscule, le parfum de la jacinthe des bois... La faune, la flore, l'écologie et l'action de l'homme passée et actuelle sur la nature sont abordées ou approfondies suivant les demandes des enseignants. La sensibilisation à l'environnement s'inscrit dans les activités de la vie quotidienne : les élèves participent au tri des déchets après les repas, à l'élaboration du compost et ils apprennent à ne pas gaspiller la nourriture, la lumière ou l'eau. Plusieurs centres de vacances nature sont programmés, généralement un en avril (pour les 9/15 ans) et deux autres d'une semaine en juillet (pour les 6/12 ans). Pour des groupes de 15 à 50 personnes (adultes ou familles), des stages, week-ends ou journées sont disponibles à la carte. Chaque année, une trentaine de sorties de terrain s'adressent au tout public. D'une capacité d'accueil et d'héberge-



La sittelle : une acrobate des arbres. Elle escalade sans cesse les troncs et les branches.

ment de 50 personnes, le Centre Forêt Bocage propose également des séjours nature complets d'immersion en breton.

Enfin, à ces activités régulières s'ajoutent des événements, avec de très nombreux partenaires locaux, et régionaux : fêtes de la forêt, fête des Maisons nature départementales (dont le Centre Forêt Bocage fait partie), semaines du bois...

Production de supports pédagogiques

Le Centre Forêt Bocage apporte sa griffe dans le monde des expos, éditions et livrets d'interprétation. Il édite entre autres chaque année un poster nature (des mustélidés en 1994 aux rapaces nocturnes en 2001), avec photos ou dessins originaux. Deux expositions itinérantes ont été conçues : l'une sur les traces des animaux, l'autre, destinée à être placée en extérieur, sur l'arbre et l'humus. Enfin, le Centre Forêt Bocage a eu l'idée de créer un livret de découverte de la nature à l'automne, avec des activités à réaliser le long d'un petit chemin (appelé le sentier de Fri rouz, l'écureuil).

Relevés naturalistes et préservation

Les membres de l'équipe (permanents, intervenants spécialisés ou collaborateurs bénévoles) répertorient régulièrement les espèces, courantes ou rares, qu'ils rencontrent. La communication des données et leur prise en compte dans les programmes d'inventaires départe-



Le galéopsis orné : cette jolie fleur des cultures et des chemins est en régression.

mentaux et régionaux, permettent de mieux sensibiliser les exploitants et les propriétaires à la préservation d'espèces patrimoniales. Grâce aux recherches de terrain, un grand nombre d'espèces remarquables ont ainsi été trouvées à Beffou : la très rare parisette à quatre feuilles, le papillon damier de la succise, et des dizaines d'autres, à Coat-an-Noz : la fougère hyménophylle de Tunbridge, ... et même dans le bocage : le galéopsis orné.

Un projet de préservation d'un marais d'une trentaine d'hectares sur la commune de la Chapelle-Neuve (à Kermeno) est également en cours. Le Centre Forêt Bocage met en oeuvre les inventaires faune et flore, la description des milieux et assure une mission de relais local (vérification de la gestion) entre le département et les agriculteurs dans le cadre des nouvelles conventions "Armor Nature".



La parisette à quatre feuilles : une plante des sous-bois, très rare en Bretagne.

Les landes du Craquou, réserve d'harmonie

À vos Agendas

Retrouvez les animateurs des landes du Craquou tous les lundis et vendredis à 15h devant le Musée du Loup, au Cloître St Thégonnec, du 08 juillet au 31 août.
Tarif : 3,80 € pour les adultes ;
2,30 € pour les 12-18 ans, adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi ;
gratuit pour les - 12 ans.
Bottes conseillées.

À l'affût des chevreuils de l'Arrée
Venez vivre ce moment inoubliable : la sortie des chevreuils au soleil couchant.
Ce sera l'occasion d'en savoir plus sur ce cervidé, ses habitudes, sa nourriture, ses amours... Cette balade sur les crêtes rocheuses vous présentera le panorama des Monts d'Arrée. RV : tous les mardis, à 20 heures, sur le parking camping-car de l'Abbaye du Releg, du 08 juillet au 31 août. Tarif : 3,80 € pour les adultes ;
2,30 € pour les 12-18 ans, adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi ;
gratuit pour les - 12 ans.

La nuit du loup
Visite du musée du loup et balade à la découverte des animaux nocturnes
Le 25/07 et le 08/08. RV : à 21 h devant le Musée du Loup, au Cloître St Thégonnec. Tarif : 3,80 € pour les adultes ; 2,30 € pour les 12-18 ans, adhérents, étudiants, demandeurs d'emploi ;
gratuit pour les - 12 ans.
Pas de lampes !

Eurobat, la nuit de la Chauve souris
samedi 24/08 : Diaporama et balade commentée avec décryptage d'ultrasons. RV : à 20 h sur le parking camping-car de l'Abbaye du Releg.
Gratuit pour tous

Emmanuel Holder
Garde-animateur de la réserve naturelle du Ronce

François de Beaulieu
Directeur de publication de Bretagne Vivante - SEPNB

Un peu d'histoire et de géographie

Depuis 1985, Bretagne Vivante - SEPNB a engagé une opération de protection et de gestion d'un des sites les plus remarquables des Monts d'Arrée, dans le Finistère : un ensemble de landes, tourbières, marais, bois, prairies et rochers situés sur les communes de Scrignac, Plougonven et du Cloître-St-Thégonnec. Abandonnées ou enrésinées, les tourbières et les landes se banalisaient alors qu'elles sont un atout majeur du patrimoine naturel de Bretagne. Il s'agissait donc autant de protéger un espace exceptionnel, comptant parmi les sites régionaux d'intérêt national, que de mener une expérience exemplaire qui en susciterait d'autres. Grâce à de nombreux partenaires et en particulier à l'aide apportée par les agriculteurs riverains, Bretagne Vivante - SEPNB a pu développer son projet et gère aujourd'hui directement 150 ha, dont la moitié lui a été confiée par le conseil général du Finistère qui a décidé de mener à bien une politique d'acquisition sur le site.

L'engagement de l'Europe, à travers les programmes Life...

Déjà en 1988, lors de l'année européenne de l'environnement, la réserve du Craquou participe à deux programmes européens Life (le Life est le dispositif de financement pour l'environnement de l'Europe). Le premier depuis 1995, en partenariat avec la Société Royale de Protection des Oiseaux (RSPB) et l'Association de protection de la nature en Cornouaille (CWT), concerne la restauration des landes atlantiques, tandis que le deuxième, depuis 1996, en partenariat avec 36 autres sites en France concerne la protection des tourbières. Dans les deux cas, il s'agit d'acheter les terrains et de mener des opérations de restauration et de gestion en favorisant les échanges entre les sites et entre tous les partenaires impliqués.

Un peu de génie écologique...

Le terme de "réserves" ne convient pas du tout pour désigner les sites protégés par Bretagne Vivante - SEPNB. Ouverts au public et aux chasseurs des communes concernées, ce sont des lieux en perpétuelle mutation qui n'ont rien de

figé. Là où les agriculteurs n'ont pas usage des parcelles, Bretagne Vivante - SEPNB a engagé des actions de gestion : pâturage extensif avec un petit troupeau de poneys Dartmoor et de vaches nantaises, étrepage* de tourbières, restauration de friches. Toutes ces opérations font l'objet d'un suivi de végétation et de comportement du troupeau. En fait, Bretagne Vivante - SEPNB retrouve les vieilles pratiques agricoles qui avaient façonné le paysage des monts d'Arrée depuis des centaines d'années.

Des observations naturalistes et des découvertes

Un réseau de spécialistes participe à des suivis naturalistes : chaque année, les couples de courlis, de busards cendrés et Saint-Martin, les engoulevents chanteurs, les pieds d'orchidées, les chauve-souris, les papillons, les fougères rares sont recensés. En dix-sept ans, les découvertes se sont multipliées et le milieu commence à montrer toutes ses potentialités. Bien entendu le travail de gestion entrepris n'est pas étranger à cette augmentation de la biodiversité, notamment grâce au pâturage extensif.

Un peu de curiosité, beaucoup de plaisir

Le visiteur peut aussi y prendre plaisir en apprenant à voir, entendre et sentir avec ceux qui sont engagés dans la protection au quotidien. Les permanents de la réserve accompagnent toute l'année des visites guidées sur le site des landes du Cragou en privilégiant une approche ludique, sensorielle et cognitive pour les scolaires. Les animations d'été initient un public familial à la découverte du milieu, de son histoire, de sa richesse et de sa gestion pour apprendre à lire un paysage, à comprendre la magie des scarabées et à découvrir l'herbe d'oubli et sa légende.

Un important réseau balisé a été mis en place pour vous inviter à la promenade sur tous les chemins ouverts du site. La découverte est d'abord affaire de sensibilité et d'attention. Nous vous conseillons les chants des courlis en mars-avril, les parades des busards en avril-mai, les plantes carnivores en été, les bruyères en septembre et la beauté du site toute l'année. Veillez à respecter les clôtures (électrifiées) et à ne pas déranger le bétail.



Vous pouvez soutenir nos actions !

Aider la réserve des landes du Cragou dans son action est possible : en parrainant un poney, vous recevrez également sa généalogie, sa photo et la lettre annuelle des parrains. Vous pourrez bien entendu lui rendre visite. Pour cela, il suffit d'adresser un chèque d'au moins 15 € à Réserves des Monts d'Arrée ; 2, place du calvaire ; 29410 Le Cloître-Saint-Thégonnec. Bien sûr, le meilleur moyen d'aider Bretagne Vivante - SEPNB est d'adhérer à cette association reconnue d'utilité publique et forte par son implication régionale.

*Étrepage : décapage de la couche d'herbe pour obtenir une zone dénudée rajeunie sur laquelle pousseront des plantes typiques de la lande et de la tourbière.



À la fin du mois de juin, l'ossifrage (*Narthecium ossifragum*) forme de magnifiques tapis de couleur jaune. Cette plante a, selon les croyances populaires, la particularité de fragiliser les os des animaux qui pâturent sur ces sites.



Dénommée « herbe d'or » dans de nombreux contes et légendes populaires en raison des gouttes de glue présentes sur les poils des feuilles, les célèbres droseras ou rossolis, portent un nom médiéval, qui signifie « rosée du soleil ».



« Herbe d'oubli » dans de nombreuses légendes bretonnes, le lycopode inondé (*Lycopodium inundatum*) est une petite plante couchée qui ressemble à une mousse. On disait que ceux qui avaient le malheur de marcher dessus perdaient leur route et erraient jusqu'à l'aube.

Temps fort la formation "zones humides"



Luc Guillard

éducateur nature à Bretagne Vivante - SEPNE

L'éducation à l'environnement est une composante importante de l'action de Bretagne Vivante - SEPNE, un "secteur" représenté non seulement par des "professionnels" mais aussi par des "bénévoles". On pourrait dire aussi les "permanents" et les "occasionnels", les "formés-pour-ça" et les "amateurs"...



Bidouillage expérimental, pédagogique et démonstratif... ça marche.

Depuis les 25 et 26 mai 2002, on ne pourra plus dire qu'ils ne se rencontrent jamais. Deux jours attendus depuis longtemps avec pour objectifs échange et découverte de pratiques et techniques pédagogiques sur fonds de canaux, saulaies, plats et piardes.

Un échange de savoirs

En renonçant au face à face pédagogique permanent, je sais des choses, écoutez-moi, les organisateurs ont privilégié le côté à côté, nous avons tous un bout de savoir et d'expérience, mettons les en commun. C'est le principe de la formation réciproque, où chacun, suivant les contextes, est tantôt en position de récepteur, tantôt en position d'émetteur. Pour mémoire, la position "pause", inefficace, ne fut pas du tout utilisée.

Immersion

Entrée dans le vif du sujet, en groupe, avec encore des quasi-inconnus, juste équipé d'une liste de commissions. Sorte de pense-bête qui amène à dessiner (le paysage), à se questionner (individuellement ou collectivement), à inventorier (des bruits, des odeurs..., à imaginer (un cadavre exquis), créer (un beau chapeau végétal). Bref à croiser les savoirs acquis, l'expérience individuelle avec celle d'autres individus sur un terrain sans doute neuf géographiquement mais connu écologiquement, une zone humide. Puis, apothéose, la retransmission au groupe échange, mise en scène... de l'animation !

Ateliers techniques boîte à outils et recettes de cuisine

Pas d'introspection naturaliste de l'extrême dans les ateliers natura-

Cadavre exquis mode d'emploi

Un premier rédacteur écrit une phrase puis replie la feuille en prenant soin de laisser dépasser un mot qui constitue le début de la phrase du second rédacteur et ainsi de suite...

Le bruit et l'odeur

Le souffle du vent, le croassement des grenouilles, le cri des oiseaux, tout ici nous inspire la nature, oui nous inspire (...). Nous inspirons aussi les subtiles odeurs de la raffinerie. Quel étrange site coincé entre un terrain de foot et une usine de traitement de pétrole... Quel piètre résumé de notre société. Société horticole de gros lapins bien gras sur les vestiges des hommes passés. Oui les temps de la nature, des canards et des plantes sont passés. Le futur sera à la nouvelle "technologie" et aux raffineries qui détruiront nos rles entre ville et usines, une zone abandonnée mais protégée riche en plantes et animaux, une petite odeur de raffinerie se dégage, une ambiance surréaliste par le mélange du bruit sourd de la raffinerie et le chant des batraciens.

listes. Les étamines coupées en 4 et les branchies bifides, ce sera pour une prochaine fois. L'accent est mis sur la pédagogie, techniques d'approche et méthodes d'inventaire, outils de découvertes, documents abordables, illustrations pratiques de notions écologiques fondamentales et de dysfonctionnement du milieu.

Beaucoup de graines ont été semées et dispersées dans ces ateliers, les graines de savoir chères à Louis Espinassous (cf. Piste, Édition Milan) notamment, pas mal de grains de sel ont été mis aussi, du sel de Guérande evel just / évidemment, et beaucoup de grain reste à moudre. Pas de soucis, le terrain est fertile et les meuniers motivés, vivement la récolte.

A suivre...

Où ça ? Là-bas, dans les monts d'Arrée.



Humide !
Et alors,
c'est le thème !

Alors là, j'ai un bassin versant. Non, un sous-bassin. Heu non, la source...

La retransmission ça se prépare...

La retransmission c'est sérieux...

Des lectures de zones humides

1° Réalisez un portrait du paysage (angle de prise de vue au choix).

2° À l'aide du crayon rouge, surlignez les éléments que vous n'aimez pas dans le paysage dessiné.

3° Imaginez ce paysage dans 50 ans ou il y a 50 ans.

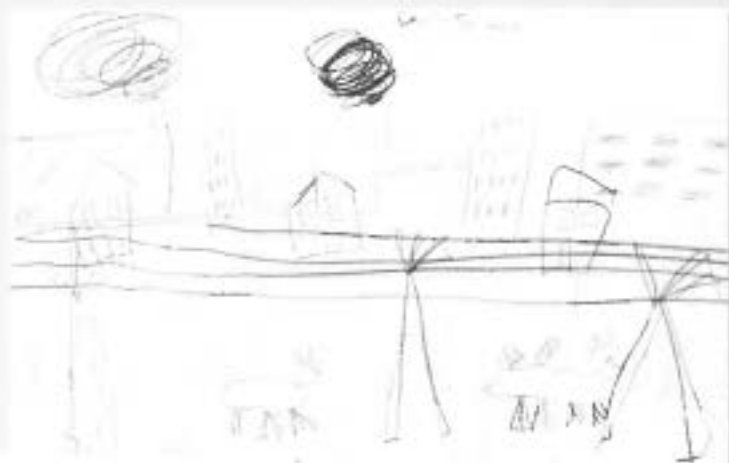




Photo A. Bouchard

Comment ne pas admirer la mulette ? Il s'agit d'une espèce de moule d'eau douce, particulièrement originale, qui vit en colonies, enfoncée dans le sable, dans les rivières aux eaux vives et propres. Elle est de couleur sombre et sa coquille mesure une dizaine de centimètres. Ses larves utilisent les branchies des truites pour leur développement et elle peut vivre une centaine d'années. Parfois, elle fabrique une petite perle assez irrégulière. On en faisait des colliers autrefois.

Aujourd'hui, 74 sites seulement sont connus en France comme renfermant encore l'espèce, mais on ne trouve que quelques individus ne se reproduisant plus dans la majorité d'entre eux (on ne compte qu'une soixantaine de colonies reproductrices en Europe). En Bretagne, toutes les rivières à l'ouest d'une ligne Saint-Brieuc/Lorient abritaient des mulettes au début du XX^e siècle et c'était le bastion de l'espèce en France. Or, la situation actuelle est catastrophique. Trois ou quatre sites seulement présentent encore une petite population de moules d'eau douce. On n'en connaît qu'un seul où des jeunes individus soient présents.

Bien plus que la récolte des perles, qui a heureusement disparu, c'est la pollution des cours d'eau qui a fait disparaître les mulettes. En effet, l'espèce filtrant plus de deux litres d'eau à l'heure, est particulièrement exigeante sur la qualité du milieu.

C'est d'ailleurs ce que fait remarquer un admirateur de la mulette, auteur d'un site Internet qui lui consacre une page. Il note en particulier que sa population « tend à la baisse ». Ce qui ne l'empêche pas de révéler que « certains aquariophiles affirment avoir obtenu leur reproduction » et d'illustrer l'ensemble par des photos prises dans des aquariums en 2001.

La mulette a survécu aux chercheurs de perles, elle est aujourd'hui l'une des treize espèces les plus menacées en Europe et, à ce titre intégralement protégée. Pourtant les aquariophiles qui aiment les mulettes, savent faire des sites Web, et donner des informations scientifiques très calées, ignorent superbement des lois qui devraient avoir pour eux la force du principe d'Archimède.

Professeur Bêvé